



Groupe de travail Doc. d'accompagnement électronique / e-Com: fiche descriptive

Contexte

Le développement de l'application Document d'accompagnement électronique et d'e-Com est terminé. Ces produits sont en principe disponibles. Ils seront introduits ensemble. Ils visent à garantir une interaction sans papier entre le déclarant et l'administration des douanes, en particulier dans le cadre de la procédure de taxation. Les expériences acquises dans le cadre des projets pilotes relatifs aux deux produits ne suffisent toutefois pas encore pour déployer ceux-ci d'une manière générale. On manque notamment de valeurs empiriques pour l'exportation. En outre, des adaptations d'e-dec (prévues pour novembre 2019) doivent encore être testées. Après achèvement du projet pilote, les deux produits devraient être mis à la disposition de toutes les entreprises intéressées au 1^{er} trimestre 2020.

Objectifs du groupe de travail

- Tester suffisamment dans la pratique les deux produits (en particulier les adaptations d'e-dec à partir de novembre 2019).
- Bien documenter les deux produits, tant pour un usage interne qu'externe. La documentation sera améliorée continuellement au cours du projet pilote.
- Collecter le feed-back de l'économie et l'intégrer dans les prochains travaux dans le cadre du projet Refonte trafic marchandises/redevances.

Tâches du groupe de travail

- Mener un projet pilote avec l'application Document d'accompagnement électronique et e-Com (utilisation combinée).
- Discuter des résultats et élaborer les mesures envisageables.

Étendue et délimitation

- Les cas d'utilisation à tester sont énumérés dans le descriptif (annexe).
- Une fois les adaptations d'e-dec effectuées en novembre, les produits seront en principe terminés. Le projet pilote se concentre sur l'utilisation pratique et non sur le développement technique.

Procédure

- Les entreprises intéressées remplissent un questionnaire (annexe). Outre les entreprises ayant participé aux précédents projets pilotes et celles qui ont déjà fait part de leur intérêt, toutes les entreprises peuvent en principe participer.
- Sur la base du questionnaire, l'AFD sélectionne entre 15 et 20 entreprises (se prêtant au test des cas d'utilisation).
- Outre les entreprises, les fédérations intéressées peuvent participer aux séances, sur inscription (voir interlocuteurs). Elles ne doivent pas remplir le questionnaire.
- Au maximum une personne par entreprise / fédération participe aux séances (séance préliminaire, lancement et clôture).
- Le lieu et la langue des séances dépendront des participants (français/arrondissement III, allemand/arrondissement I et italien/arrondissement IV).

Tâches des participants

- Tester en pratique les deux produits.
- Documenter les expériences.
- Participer à la recherche de solutions si des mesures doivent être prises.

Exigences envers les participants

- Les entreprises participantes disposent d'une version fonctionnelle des produits au plus tard au début du projet pilote.
- Les personnes participantes exercent une fonction opérationnelle dans le domaine du dédouanement (connaissances pratiques).
- Langue: en fonction des participants français, allemand et/ou italien.
- Les entreprises / fédérations participantes acceptent que leur nom soit publié de manière transparente par l'AFD (notamment sur le site web; nom de l'entreprise, pas des différentes personnes).

Charge de travail et coûts

Charge de travail:

- Préparation, participation et suivi des trois séances d'une demi-journée.
- Pendant tout le projet pilote: accumuler des expériences et les documenter.

Coûts:

- Coûts éventuels d'adaptation du logiciel de dédouanement e-dec pour l'ajout des produits e-Com et Document d'accompagnement électronique (la solution GUI de l'AFD permet d'utiliser ce dernier gratuitement).
- Coûts liés à la participation aux séances.

Calendrier

- Mi-août: séance préliminaire.
- De mi-août à fin octobre: phase pré-pilote (les entreprises qui disposent des systèmes peuvent déjà utiliser les produits).
- Début novembre: séance de lancement et début de la phase pilote.
- Début février 2020: séance de clôture et achèvement de la phase pilote.

Délai d'inscription au gr. de travail

19.7.2019

Informations et interlocuteurs

- Aspects techniques et métier: descriptif avec liens (annexe)
- Interlocuteurs:
 - nils.beutling@ezv.admin.ch
 - kuno.zimmermann@ezv.admin.ch